



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b

14104497

BRUXELLES

Greffe

13-05-2014

N° d'entreprise : 0547623396

Dénomination

(en entier) : CENTRE VETERINAIRE D'ANDERLECHT

(en abrégé) : CVA

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : rue Démosthène, 203 - 1070 ANDERLECHT

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : CHANGEMENT SIEGE SOCIAL

Sur décision de la gérance, le siège social de la société est transféré du 203, rue Démosthène à 1070 ANDERLECHT vers le 7, Boulevard Sylvain Dupuis à 1070 ANDERLECHT et ce à partir du 19 avril 2014.

Sophie CAPETTE
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature